



COMMIS À LA BIBLIOTHÈQUE - PERMANENT

Catégorie : **Agent/commis - administratif**

📍 Bureau: Service des loisirs, Culture et Bibliothèque et développement communautaire -Deux-Montagnes Québec J7R 4W6

Ville de Deux-Montagnes

Fin de l'affichage : 2027-09-03

Sommaire

Dès que possible

Horaire: Variable

Quart: Jour, soir, et fin de semaine

Salaire : 22,94 \$ / h (taux 2023)

Syndiqué : Oui

Description

Sous la responsabilité de la Directrice de la Bibliothèque et culture, le titulaire du poste offrira le service nécessaire aux usagers relativement au retour de la documentation.

Il s'agit d'un poste à temps partiel avec **des quarts de jour, de soir et de fin de semaine totalisant 27 heures/semaine.**

Les horaires peuvent changer deux fois par année et le nombre d'heures par semaine peut changer également.

Responsabilités

Responsabilités et attributions générales

- Effectuer un service à la clientèle de qualité auprès de nos usagers;
- Effectuer les prêts et les retours de la documentation;
- Procéder à l'aide au lecteur et aux autres services d'information disponible à la bibliothèque;
- Maintenir un rangement ordonné des documents.

Compétences et habiletés recherchées :

- Très bonne communication verbale et écrite en français et en anglais;
- Habileté à travailler avec des logiciels spécialisés et utilisés à la bibliothèque;
- Habileté à travailler en équipe;
- Intérêt pour la lecture et la culture.

Les tâches mentionnées reflètent les responsabilités caractéristiques de l'emploi du poste identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Exigences

- Diplôme d'études secondaires;
- Expérience avec le service à la clientèle;
- Expérience dans le domaine municipal est un atout (connaissance des procédures et de la structure organisationnelle).

Remarque

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

La Ville de Deux-Montagnes **applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi.**

La Ville de Deux-Montagnes invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leurs candidatures. Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.

La Ville de Deux-Montagnes remercie tous les candidats pour leur intérêt. Cependant, nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.